

METHODE NATIONALE D'EVALUATION DES FONCTIONS DES ZONES HUMIDES V2.0

FICHE D'EVALUATION DU PROJET D'AMENAGEMENT

Date de création du tableau V2.0 : 30/09/2023. Date de révision : néant.



Dans un premier temps, répondez aux questions dans les cellules avec un fond coloré de cet onglet (EVAL) selon les recommandations dans la notice du guide disponible sur le centre de ressources milieux humides, en cliquant sur l'icône à droite (dès la page 71).



Dans cet onglet (EVAL), les textes **bleus** sont des indications. Les textes **rouges** indiquent des réponses incohérentes.



Les questions avec un * sont uniquement informatives, sans effet sur les indicateurs.

Reportez-vous à la dernière question pour toute remarque ou illustration complémentaire.



Après avoir répondu aux questions de cet onglet (EVAL), dans un second temps, évaluez le respect des principes régissant la mise en œuvre de la séquence ERC en consultant les onglets en bleu du présent tableau.



Toute restitution du résultat d'une évaluation s'accompagne impérativement de cet onglet (EVAL) et des 6 onglets bleus du présent tableau sous formats XLSX et PDF + les couches SIG des sites + les photos d'habitats et de profils pédologiques.

IMPORTANT

1

INFORMATIONS A RENSEIGNER AU BUREAU AVANT LES PROSPECTIONS SUR LE TERRAIN

Date

Avant impact
(état initial)

13-janv.-25

Avec impact
envisionné
(simulation)

13-janv.-25

Après
impact

Dates incohérentes.

Avant action
écologique
(état initial)

14-janv.-25

Avec action écologique
envisionnée
(simulation)

15-janv.-25

Après
action écologique

—

Observateurs

Nom	Prénom	Fonction	Organisme
TILLAUT	Martin	Chargé d'études	SEGED

Nom	Prénom	Fonction	Organisme
TILLAUT	Martin	Chargé d'études	SEGED

Indiquez les documents mobilisés pour répondre aux questions

Site impacté

Département(s)

53 Mayenne

Commune(s)

Ernée

Lieu-dit

La Petite Mazure

Site de compensation

53 Mayenne

Ernée

Semondières

Carte du site (polygone au contour rouge sans trame de fond)
avec en fond de carte la BD ORTHO®



Si l'emprise du site évolue entre les états "avant", "avec" et "après", insérez une carte matérialisant l'emprise du site par état.

Question 1 - Quelle est la superficie du site ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
0,870	0,260	— ha.	5,561	6,024	— ha.

Pour mieux appréhender le résultat, privilégiez plusieurs évaluations complémentaires (plusieurs tableurs) pour évaluer un grand site d'un seul tenant (par ex. > 10 ha) !

Question 2 - Si le site de compensation est constitué de polygones disjoints, quelle est la superficie moyenne de ces polygones ? Sinon, passez à la question suivante sans répondre à celle-ci.

Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
2,780	3,012	ha.

Question 3 - Le site de compensation fait-il actuellement l'objet d'engagements privés dans le cadre d'un autre projet d'aménagement que celui concerné par cette évaluation ? Fait-il actuellement l'objet d'engagements publics ?

Non

Commentaire éventuel :

Question 4 - Actuellement, le site de compensation fait-il l'objet de mesures de compensation écologique autres que pour les « habitats » et les « fonctions » de zone humide ?

Non

Commentaire éventuel :

Question 5 - A quelle masse d'eau de surface appartient le site ?

CdEUMassD	FRGR0514	FRGR0514
NomMasseDE	L'ERNEE DEPUIS SAINT-DENIS-DE-GASTINES JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE	L'ERNEE DEPUIS SAINT-DENIS-DE-GASTINES JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE

Question 6* - Quels objectifs de préservation de la ressource en eau, des zones humides ou de la biodiversité sont identifiés sur le territoire où est le site ?

Site imp.		Site de comp.	
-----------	--	---------------	--

Question 7 - Quel est le système hydrogéomorphologique du site ?

Répondre par un X	Alluvial	X	Alluvial	X
	Riverain des étendues d'eau		Riverain des étendues d'eau	
	Dépression		Dépression	
	Source et suintement		Source et suintement	
	Plateau		Plateau	
	Estuarien		Estuarien	
	Péri-lagunaire		Péri-lagunaire	
	Côtier		Côtier	
	Panne dunaire		Panne dunaire	

Question 8 - Si le site est alluvial, riverain des étendues d'eau, estuarien, péri-lagunaire, côtier ou de panne dunaire, quel est le nom du cours d'eau, de l'étendue d'eau, de la baie ou de l'estuaire associé ? Sinon, passez à la question suivante sans répondre à celle-ci.

Site imp.	Intermitent non renseigné - lieux dit La Petite Mazure	Site de comp.	Intermitent non renseigné - lieux dit La Petie Mazure
-----------	--------------------------------------------------------	---------------	-------------------------------------------------------

Question 9* - Si le site est alluvial ou riverain des étendues d'eau, quel est le rang de Strahler du cours d'eau auquel il est associé ? Sinon, passez à la question suivante sans répondre à celle-ci.

Site imp.	1	Site de comp.	1
-----------	---	---------------	---

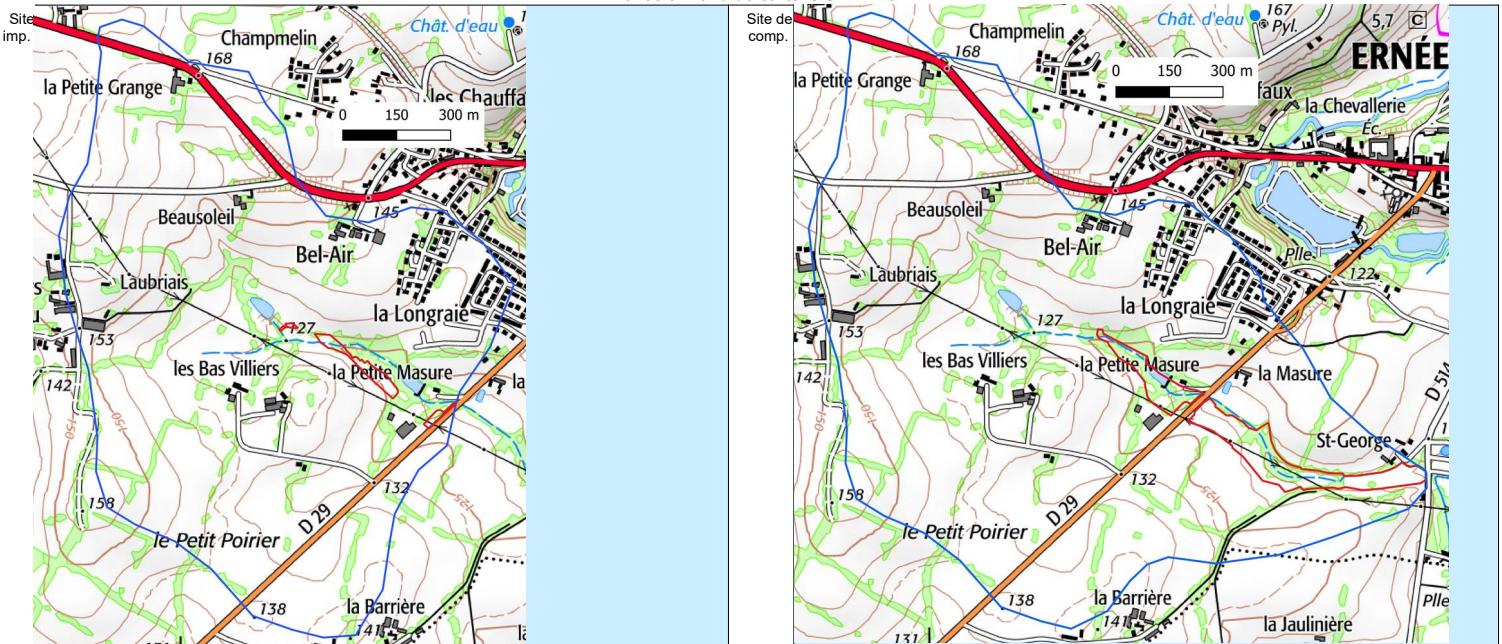
Question 10* - Quand ont été édités la BD ORTHO®, la BD TOPO® et le Registre parcellaire graphique utilisés pour réaliser l'évaluation ?

Avant impact (état initial)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Après action écologique
BD ORTHO® 2022	2022	BD ORTHO® 2022	2023
BD TOPO® 2024	2024	BD TOPO® 2024	2024
RPG 2023	2023	RPG 2023	2023

SI le site est estuaire, péri-lagunaire, côtier ou de panne dunaire,
 OU s'il est alluvial ou riverain des étendues d'eau avec un rang de Strahler > 5 ;
 ALORS passez à la question 14. Ne décrivez pas la zone contributive.

Question 11 - Quelle est la zone contributive du site ?

Carte du site (polygone au contour rouge sans trame de fond) et de sa zone contributive (polygone au contour bleu sans trame de fond) avec en fond de carte le SCAN 25°



Question 12 – Quels sont la superficie et le périmètre de la zone contributive ?

Superficie	130,174	ha.
Périmètre	4,836	km.

Superficie	162,677	ha.
Périmètre	5,556	km.

Question 13 – Quelle est l'occupation du sol dans la zone contributive ?

Surfaces enherbées	55,444	ha.	Surfaces enherbées	63,418	ha.
Surfaces cultivées	40,239	ha.	Surfaces cultivées	61,654	ha.
Surfaces construites	2,321	ha.	Surfaces construites	2,543	ha.
Linéaire d'infrastructures de transport	6,823	km.	Linéaire d'infrastructures de transport	8,001	km.
Linéaire de cours d'eau	1,231	km.	Linéaire de cours d'eau	1,981	km.

Question 14 - Quelle est la zone tampon du site ?

Carte du site (polygone au contour rouge sans trame de fond) et de sa zone tampon (polygone au contour noir sans trame de fond) avec en fond de carte la BD ORTHO®



Question 15 - Quel est le paysage du site ?

Carte du site (polygone au contour rouge sans trame de fond) et de son paysage (polygone au contour vert sans trame de fond) avec en fond de carte la BD ORTHO®



Question 16 - Quelle est la superficie du paysage ?

Superficie	432,643	ha.	538,933	ha.
------------	---------	-----	---------	-----

Question 17 - Quelle proportion du paysage est occupée par les milieux EUNIS niveau 1 ?

█	A Habitats marins	0,0	%	0,0	%
█	B Habitats côtiers	0,0	%	0,0	%
█	C Eaux de surface continentales	1,0	%	1,0	%
█	D Tourbières hautes et bas-marais	1,0	%	1,0	%
█	E Prairies ; terrains dominés par des non graminées [...]	40,0	%	38,0	%
█	F Landes, fourrés et toundras	0,0	%	0,0	%
█	G Bois, forêts et autres habitats boisés	5,0	%	7,0	%
█	H Habitats continentaux sans végétation [...]	0,0	%	0,0	%
█	I Habitats agricoles [...] cultivés	36,0	%	36,0	%
█	J Zones bâties, sites industriels et autres [...]	17,0	%	17,0	%
La somme doit être égale à 100 %		100,0		100,0	

Question 18 - Quelle est la superficie ou quel est le linéaire de corridors boisés dans le paysage ?

Superficie mesuré sur la BD TOPO®	30,625	ha.	37,328	ha.
Linéaire mesuré sur la BD ORTHO®				km.

Question 19 - Quel est le linéaire de corridors aquatiques et d'infrastructures dans le paysage ?

Corridors aquatiques temporaires	4,331	km.	5,150	km.
Corridors aquatiques permanents	2,602	km.	3,281	km.
Grandes infrastructures de transport	4,606	km.	5,811	km.
Petites infrastructures de transport	22,323	km.	32,982	km.

Question 20* - Une ligne à haute tension, un parc éolien ou un puits de captage sont-ils dans le paysage ?

Ligne à haute tension	Oui	Oui
Parc éolien	Non	Non
Puits de captage	Non	Non

Question 21* - Quelle(s) liste(s) de référence choisissez-vous pour distinguer les espèces végétales et animales associées à des invasions biologiques présentes dans le site ?

Site imp.	Liste des plantes vasculaires invasives, potentiellement invasives et à surveiller en Pays de la Loire, Liste catégorisée des espèces exotiques envahissantes du Bassin Loire Bretagne	Site de comp.	Liste des plantes vasculaires invasives, potentiellement invasives et à surveiller en Pays de la Loire, Liste catégorisée des espèces exotiques envahissantes du Bassin Loire Bretagne
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Question 22* - Quelles sont les espèces animales et végétales associées à des invasions biologiques dont la présence est détectée dans le site ?

Site imp.	Myocastor coypus	Site de comp.	
-----------	-------------------------	---------------	--

Question 23* - Pouvez-vous renseigner la proportion totale du site occupée par des espèces végétales associées à des invasions biologiques ?

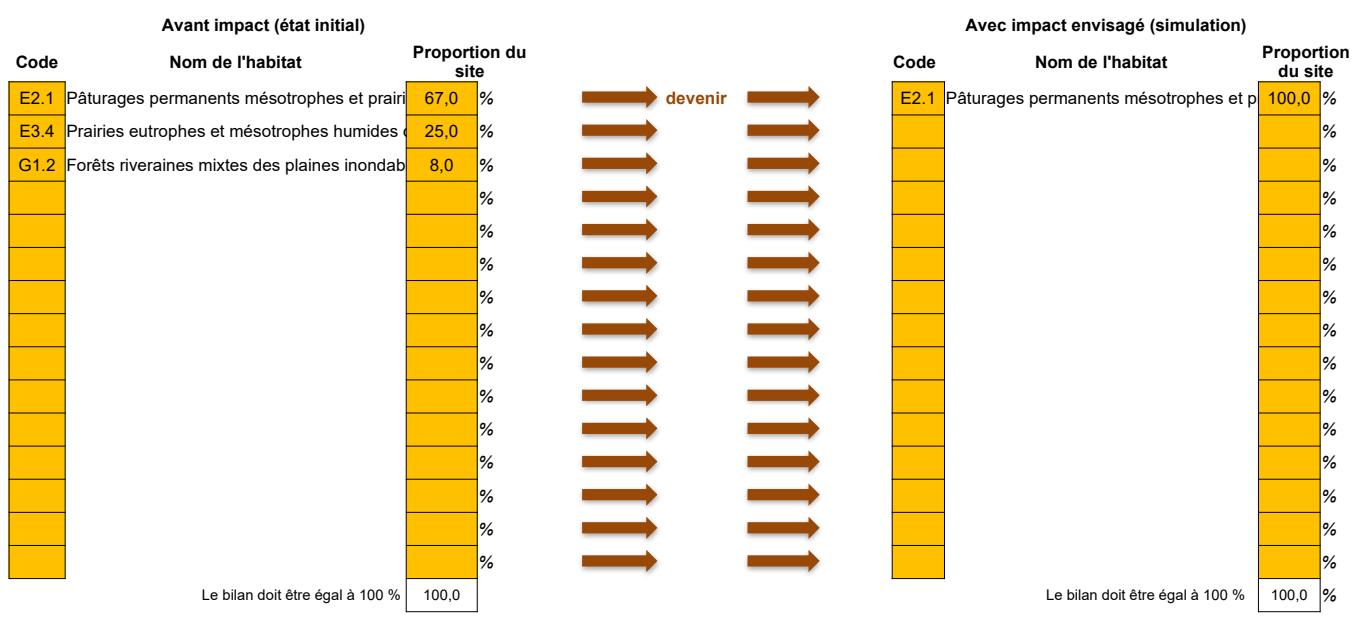
Avant impact (état initial)	Avec impact envisionné (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisionnée (simulation)	Après action écologique
Non	Non				

Question 24* - Quelle surface minimale choisissez-vous pour détecter la présence d'un habitat EUNIS niveau 3 dans le site ?

Souvent, une surface minimale de 2500 m² est à utiliser durant l'évaluation rapide du site impacté et du site de compensation.

625 m^2

Question 25 – Sur le site impacté, quelle est l'évolution envisagée des habitats du fait des mesures d'évitement, de réduction et de l'aménagement ?

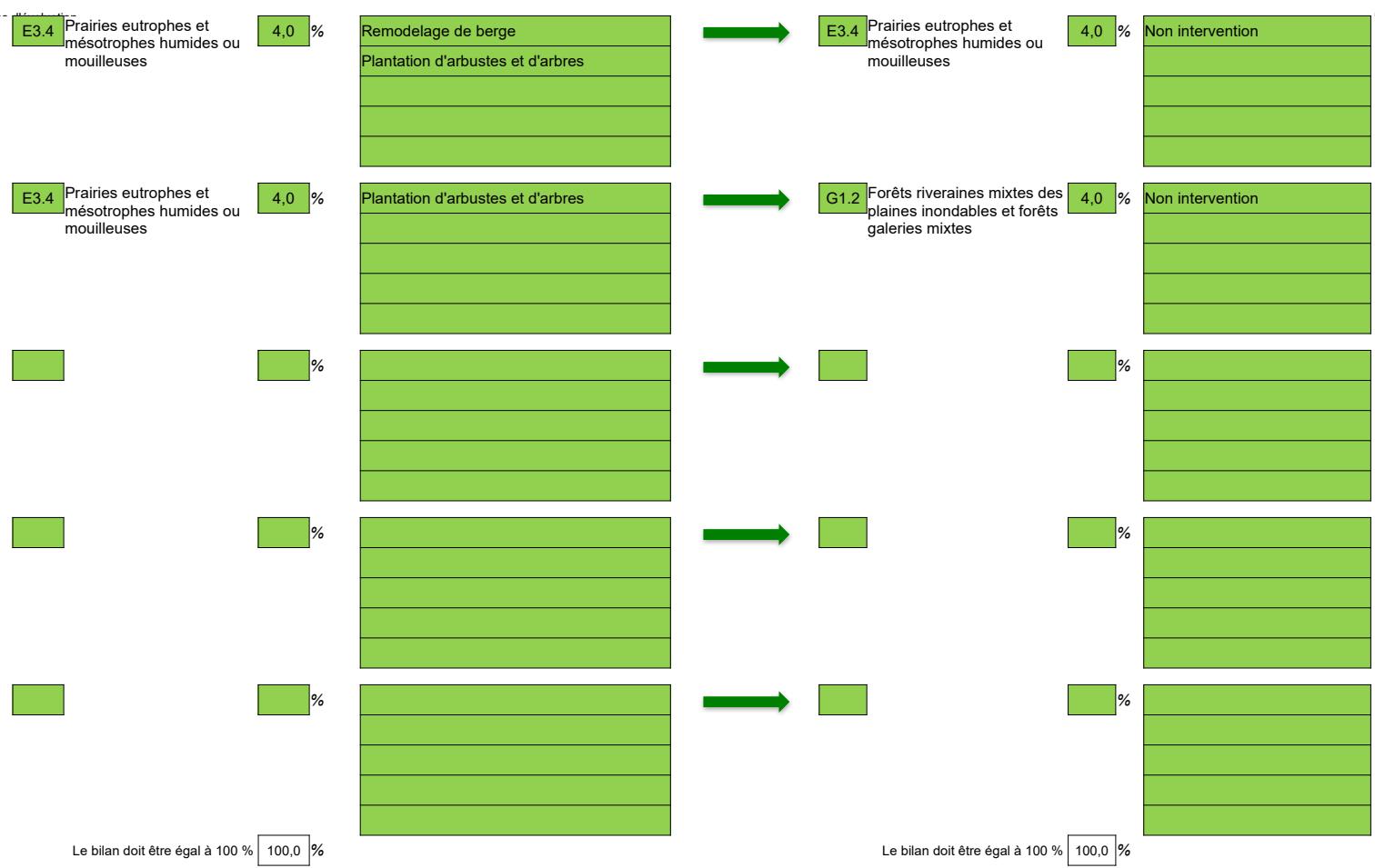


Question 26* – Quelles mesures d'évitement et de réduction sont mises en œuvre sur le site impacté ?

Nom de la mesure d'évitement ou de réduction	Commentaire sur les modalités de mise en œuvre

Question 27 – Sur le site de compensation, quelle est l'évolution envisagée des habitats du fait des actions écologiques ?

Liste et dénomination des actions écologiques dans l'annexe 4 pages 149 et 150 du guide + définition des actions écologiques dans le Référentiel d'actions écologiques sur le site internet où sont disponibles le guide et le tableau

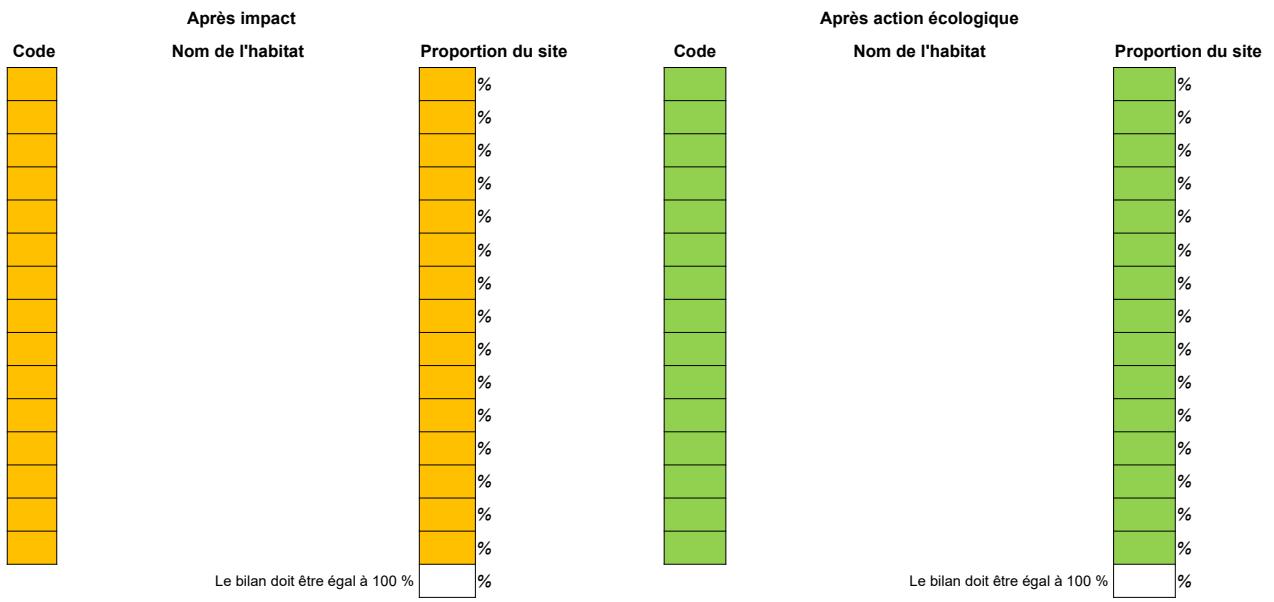


Question 28* – Quelles sont les modalités techniques pour mettre en œuvre chaque action écologique sur le site de compensation ?

Commentaire :



Question 29 – Quels sont les habitats présents dans le site au moment du contrôle ?



Avant impact (état initial)

État de conservation

(état initial)

Code

État de
conservation

Avec impact envisagé (simulation)

Code	Nom de l'habitat

État de conservation

Avec action écologique envisagée (simulation)

Code

État de conservation

Après impact

Code	Nom de l'habitat

État de conservation

Après action écologique

Code

État de conservation

Question 31* - Quels sont les habitats naturels menacés dont la présence est connue dans le site ?

Site imp.		Site de comp.	
-----------	--	---------------	--

Question 32* - Quelles sont les espèces végétales protégées ou menacées dont la présence est connue dans le site ?

Site imp.		Site de comp.	
-----------	--	---------------	--

Question 33* - Quelles sont les espèces animales protégées ou menacées dont la présence est connue sur le site ?

Site imp.		Site de comp.	
-----------	--	---------------	--

Question 34 - Quelle proportion du site est occupée par un couvert végétal permanent ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
100,0	0,0	_____ %.	90,0	100,0	_____ %.

SI le site est alluvial,

ALORS répondez aux 3 questions suivantes.

Question 35 - Quelle est la distance la plus courte entre le centre du site et le lit mineur du cours d'eau ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
0,031	0,019	km.	0,010	0,020	km.

Question 36 - Quelle est la longueur développée et quelle est la longueur de l'enveloppe de méandrage du cours d'eau en passant par les points d'infexion des sinuosités ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Longueur développée 2,158 2,070	2,158 2,070	km. 2,158 2,070	2,0 1,9	2,0 1,9	km. 2,0 2,070

Question 37* - Est-ce qu'il y a un endiguement entre le site et le cours d'eau ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Non	Non		Non	Non	

SI le site est estuaire, péri-lagunaire, côtier ou de panne dunaire,

ALORS répondez aux 2 questions suivantes.

Question 38* - Est-ce qu'il y a un endiguement entre le site et la mer ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique

Question 39* - Des ouvrages hydrauliques modulent-ils les entrées d'eau d'origine marine vers le site ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique

Question 40* - Quels sont les matériaux parentaux dans le site ?

Site imp.	Quaternaire et formations superficielles - épandages continentaux et formations résiduelles : colluvions de versants	Site de comp.	Quaternaire et formations superficielles - épandages continentaux et formations résiduelles : colluvions de versants
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Question 41 - Le site a-t-il fait l'objet d'une pollution répertoriée sur la base de données nationale Basol ?

Avant impact (état initial)	Avant action écologique (état initial)
Non	Non
Commentaire éventuel : 	 

Question 42 - A quel étage altitudinal est le site ?

Site imp.	Collinéen	Site de comp.	Collinéen
-----------	-----------	---------------	-----------

Question 43 - A quelle hydro écorégion de niveau 2 appartient le site ?

Site imp.	MA-nord est	Site de comp.	MA-nord est

INFORMATIONS A RENSEIGNER SUR LE TERRAIN

Date			Date		
Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
20-janv.-25	13-janv.-25	20-janv.-25	21-mai-25	15-janv.-25	21-mai-25

Observateurs

Nom	Prénom	Fonction	Organisme	Nom	Prénom	Fonction	Organisme
Tillaut	Martin	Chargé d'études	SEGED	Tillaut	Martin	Chargé d'études	SEGED

Avec impact envisagé (simulation)

												Texture et horizons histiques (tourbe). Indiquez les codes en majuscules.												
												Pour chaque texture, indiquez les codes suivants :						Pour les horizons histiques, indiquez les codes suivants :						
Épaisseur de l'épisolium humifère en surface (O-A) en cm.												Si des cailloux font obstacles à des sondages plus profonds qu'1,2 m indiquez "C" à la profondeur maximale du sondage												
												[110-120 cm]												
												[100-110 cm]												
												[90-100 cm]												
												[80-90 cm]												
												[70-80 cm]												
												[60-70 cm]												
												[50-60 cm]												
												[40-50 cm]												
												[30-40 cm]												
												[20-30 cm]												
												[10-20 cm]												
												[0-10 cm]												
Sous-ensembles homogènes sans sondage pédologique possible, soit les habitats où il n'est pas possible de réaliser un sondage pédologique.												ATTENTION : les indicateurs associés à la pédologie ne pourront pas être calculés si > 0%.												
1	100	E2.1	1									5	0	SL	L	LA	AL	AL	A	A	A	A	A	A
1	100	E2.1	2									5	0	SL	SL	L	L	LA	A	A	A	A	A	A
			3																					
			4																					
			5																					
			6																					
			7																					
			8																					
			9																					
			10																					
			11																					
			12																					
			13																					
			14																					
			15																					
			16																					
			17																					
			18																					
			19																					
			20																					
100,0	%			Le bilan doit être égal à 100 %																				

Avec impact envisagé (simulation)

Avec impact envisagé (simulation)

N° du sondage pédologique		
Code de l'habitat EUNIS niveau 3		
Proporportion du site représentée en %.		
<i>La somme des pourcentages envisagés de chaque sous-ensemble homogène doit être égale à 100.</i>		
N° du sous-ensemble homogène (de 1 à 15)		



		N° des photos réalisées sur le sondage	
		ET sur l'habitat correspondant	
		Texture et horizons histiques (tourbe). Indiquez les codes en majuscules.	
		Pour chaque texture, indiquez les codes suivants : "S" pour sableuse "SL" pour sablo-limoneuse "LS" pour limono-sableuse "L" pour limoneuse "LA" pour limono-argileuse "AL" pour argilo-limoneuse "A" pour argileuse	
		Pour les horizons histiques, indiquez les codes suivants : "TF" pour fibrigue "TM" pour mésique "TS" pour saprique	
		Si des cailloux font obstacles à des sondages plus profonds qu'1,2 m indiquez "C" à la profondeur maximale du sondage	
		Épaisseur de l'horizon Ab (horizon A enfoncé) en cm. <small>Sans la litière.</small>	
		Si absent (par ex. fluviosols), ne pas renseigner.	
		Épaisseur de l'épisolium humifère en surface (O+A) en cm. <small>ou si l'épisolium humifère est absent, la profondeur de l'horizon humifère (O).</small>	
		Si l'épisolium humifère est absent, la profondeur de l'horizon humifère (O).	
		Réductives (g ou -g) qui débute à moins de 0,25 m de profondeur et se prolongent ou s'inscrivent en profondeur	
		Réductives (G), début inférieur ou égal à 0,5 m de profondeur	
		Histiques (H)	
		Valeur du pH	
		Coordonnées géographiques (GPS)	
		N° du sondage pédologique	
		Code de l'habitat EUNIS niveau 3	
		Proportion du site représentée en %. La somme des pourcentages renseignés de chaque sous-ensemble homogène doit être égale à 100.	
		N° du sous-ensemble homogène (de 1 à 15)	
		Après impact	
		Sous-ensembles homogènes sans sondage pédologique possible, soit les habitats où il n'est pas possible de réaliser un sondage pédologique (par ex. inondations). ATTENTION : les indicateurs associés à la pédologie ne pourront pas être calculés si > 0%.	
		1	
		2	
		3	
		4	
		5	
		6	
		7	
		8	
		9	
		10	
		11	
		12	
		13	
		14	
		15	
		16	
		17	
		18	
		19	
		20	
%		Le bilan doit être égal à 100 %	



Avec action écologique envisagée (simulation)

Texture et horizons histiques (tourbe). Indiquez les codes en majuscules.																			
Pour les horizons histiques, indiquez les codes suivants :																			
Trait d'hydromorphie (mettre une X).										Pour chaque texture, indiquez les codes suivants :									
Si absent (par ex. <i>fluviosols</i>), ne pas renseigner.										"S" pour sableuse									
										"TF" pour fibrique									
										"SL" pour sablo-limoneuse									
										"TM" pour mésique									
										"LS" pour limono-sableuse									
										"TS" pour saprique									
										"L" pour limoneuse									
										"LA" pour limono-argileuse									
										"AL" pour argilo-limoneuse									
										"A" pour argileuse									
										Si des cailloux font obstacles à des sondages plus profonds qu'1,2 m indiquez "C" à la profondeur maximale du sondage									
										[110-120 cm]									
										[110-110 cm]									
										[90-100 cm]									
										[80-90 cm]									
										[70-80 cm]									
										[60-70 cm]									
										[50-60 cm]									
										[40-50 cm]									
										[30-40 cm]									
										[20-30 cm]									
										[10-20 cm]									
										[0-10 cm]									
Épaisseur de l'épisolium humifère en surface (O-A) en cm.																			
Recouvre à moins de 10 cm de profondeur et des traits réductifs																			
Réductives (g ou -g) qui débute à moins de 25 cm de profondeur et se prolongent ou s'intensifient en profondeur																			
Reductives (g) début inférieur ou égal à 25 m de profondeur																			
N° du sondage pédologique																			
Code de l'habitat EUNIS niveau 3																			
Proportion du site représentée en %.																			
La somme des pourcentages renseignés de chaque sous-ensemble homogène doit être égale à 100.																			
N° du sous-ensemble homogène (de 1 à 15)																			
Valeur du pH																			
Sous-ensembles homogènes sans sondage pédologique possible, soit les habitats où il n'est pas possible de réaliser un sondage pédologique. ATTENTION : les indicateurs associés à la pédologie ne pourront pas être calculés si > 0%.																			
1	15	E3.4	1																
2	12	E2.1	2																
1	15	E3.4	3																
2	12	E2.1	4																
3	15	E3.4	5																
4	22	E3.4	6																
3	15	E3.4	7																
4	22	E3.4	8																
5	11	G1.2	9																
5	11	G1.2	10																
6	25	E3.4	11																
6	25	E3.4	12																
			13																
			14																
			15																
			16																
			17																
			18																
			19																
			20																
100,0	%			Le bilan doit être égal à 100 %															



Système de coordonnées géographiques pour localiser les sondages pédologiques

Site imp. Lambert 93

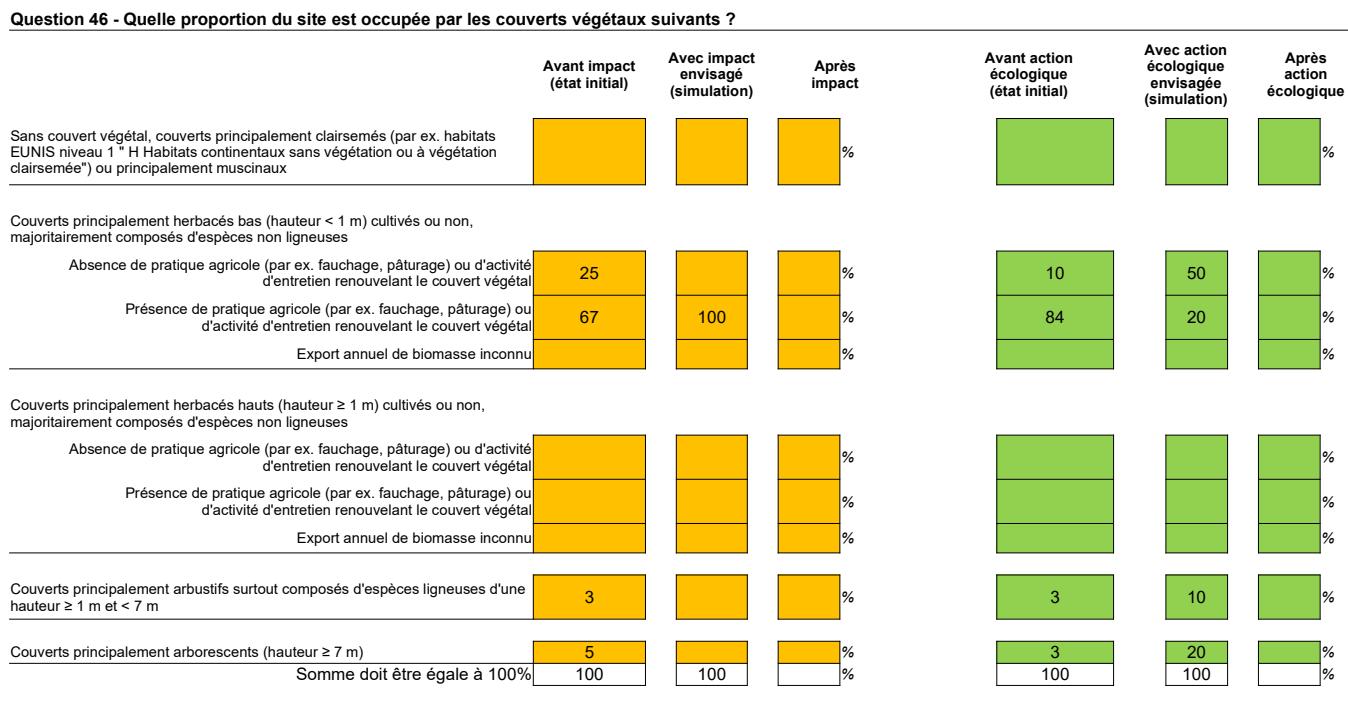
Site de comp. Lambert 93

Question 45* - Quelle proportion du site est occupée par un remblai ?

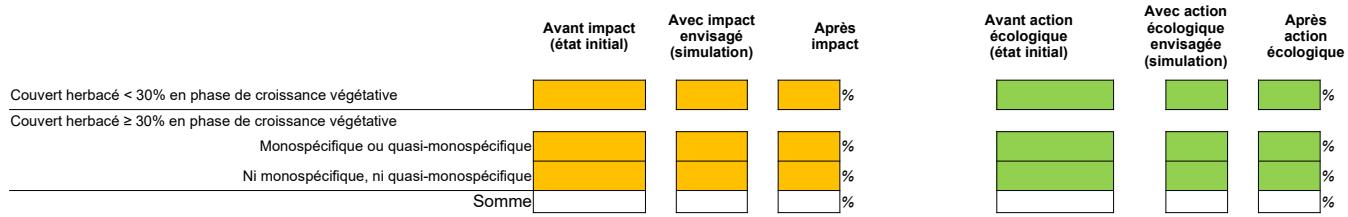


2.2

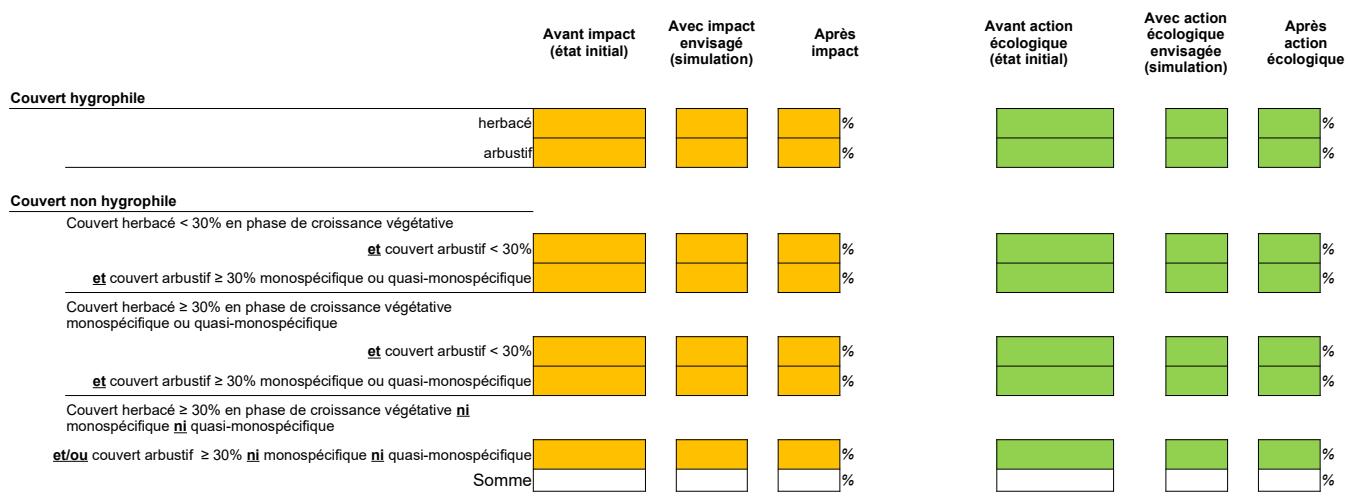
Les types de couverts végétaux dans le site



Question 47 - Si des habitats FB.1, FB.2, FB.3, FB.4 sont dans le site, quel est le couvert herbacé dans ces habitats ?



Question 48 - Si des habitats G1.C, G1.D, G2.8, G2.9, G3.7, G3.F, G5.2, G5.3, G5.4, G5.5 sont dans le site, quels sont les couverts herbacé, arbustif, hygrophile, non hygrophile dans ces habitats ?



Question 49 – Si le site contient au moins un sous-ensemble homogène forestier, quelle est la somme de la surface de la section transversale des arbres à 1,3 m ?
Sinon, passez directement à la question suivante.

Avant impact (état initial)

Avec impact envisagé (simulation)

Apres impact

Avant action écologique (état initial)

Avec action écologique envisagée (simulation)

Apres action écologique

Question 50 - Dans la zone tampon, des espèces végétales associées à des invasions biologiques sont-elles présentes ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Non	Non	Non	Oui	Non	Non

Question 51* - Déetectez-vous la présence de sources dans le site ou dans sa zone tampon ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Non	Non	Non	Non	Non	Non

Question 52 - Quel est le linéaire total de rigoles, de fossés et de fossés profonds dans le site et dans sa zone tampon ?

	Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Rigoles (profondeur < 0,3 m)						
Berges et fond végétalisés	0	0	m	0	0	m
Berges et/ou fond non végétalisés	0	0	m	0	0	m
Fossés (0,3 m ≤ profondeur < 1 m)						
Berges et fond végétalisés	60	60	m	65	0	m
Berges et/ou fond non végétalisés	0	0	m	0	0	m
Fossés profonds (profondeur ≥ 1 m)						
Berges et fond végétalisés	0	0	m	0	0	m
Berges et/ou fond non végétalisés	0	0	m	0	0	m

Question 53 - Quelle proportion du site et de sa zone tampon est drainée par des drains souterrains ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
0,0	0,0	%	0,0	0,0	%

Question 54 - Quelle proportion du site est ravinée sans végétation ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
0,0	0,0	%	0,0	0,0	%

SI le site est dans un système hydrogéomorphologique **alluvial ou estuarien**,

ALORS répondez aux 4 questions suivantes.

Question 55* - Le cours d'eau associé au site s'écoule-t-il complètement dans son talweg ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Non	Non	Non	Non	Oui	Non

Question 56 - Quelle est la hauteur maximale du niveau à pleins bords du cours d'eau ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
[0,5 - 1[[0,5 - 1[m	[0,5 - 1[[0,2 - 0,5[m

Question 57* - Des ouvrages en aval du site affectent-ils le niveau d'eau dans le cours d'eau ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Non	Non	Non	Oui	Non	Non

Question 58 – Quelle est la longueur des berges de cours d'eau occupées par les aménagements ou couverts végétaux suivants ? Si aucune berge n'est dans le site, passez directement à la question suivante.

	Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Matériaux naturels (par ex. ripisylves, prairies, opération de génie civile ancienne) avec un couvert végétal permanent et dense	0,330	0,330	km	1,270	1,450	km
Berges sans couvert végétal permanent dense (par ex. berges érodées avec le sol mis à nu, opération de génie végétal récente, cultures)	0,000	0,000	km			km
Enrochements, gabions et matelas-gabions	0,000	0,000	km			km
Matériaux artificiels (par ex. palplanches)	0,090	0,090	km	0,110	0,000	km
Somme	0,42	0,42	km	1,38	1,45	km

3.1

Les habitats dans le site

Question 59 - Quelle est la longueur totale des limites entre les unités d'habitats EUNIS niveau 3 dans le site ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
0,190	0,000	km	0,875	1,560	km

3.2

Les travaux, le suivi et l'accompagnement

Question 60* – Quand débuteront les travaux ?

Site imp. 

Site de comp. 

Question 61* – Quelles seront les modalités de suivi et leur durée ?

Site imp. 

Site de comp. 

Question 62* – Quelles modalités de sécurisation foncière et financière assureront la pérennité des mesures de compensation écologique sur le site de compensation ?



Question 63* – Quelles mesures d'accompagnement seront mises en œuvre ?

Nom de la mesure d'accompagnement	Commentaire sur les modalités de mise en œuvre

3.3

Commentaires généraux

Question 64* – Avez-vous un commentaire ou une information à ajouter à l'évaluation ? Si oui, faites-en part ici.

